

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Xyladecor Houtwormverdelger BP

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2017-0046

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0012867-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	5
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	5
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	5
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	6
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	6
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	7
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	7
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	7
4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques	8
4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	8
4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	8
4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	8
4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	8
4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques	10
4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	10
4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	10

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	10
4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	10
4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques	11
4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	11
4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	12
4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	12
4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	12
4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques	13
4.6.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	13
4.6.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	13
4.6.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	13
4.6.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	14
4.7.1 Consignes d'utilisation spécifiques	15
4.7.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	15
4.7.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	15
4.7.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	15
4.7.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	15
5. Conditions générales d'utilisation	15
5.1. Consignes d'utilisation	15
5.2. Mesures de gestion des risques	16
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	16
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	16
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	16
6. Autres informations	16

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Xyladecor Houtwormverdelger BP

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Akzo Nobel Decorative Coatings B.V.
	Adresse	Christian Neefestraat 2 - Attn. Director PSRAQ 1077 WW Amsterdam Pays-Bas
Numéro de l'autorisation	BE2017-0046	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0012867-0000	
Date de l'autorisation	15/03/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	10/11/2027	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Akzo Nobel Decorative Paints France SA
Adresse du fabricant	Z.I. "Les Bas Prés" C.S. 70113 60761 Montataire Cedex France
Emplacement des sites de fabrication	Z.I. "Les Bas Prés" C.S. 70113 60761 Montataire Cedex France
Nom du fabricant	Akzo Nobel Decorative Paints Sp.z.o.o.
Adresse du fabricant	ul. Wybrzeze Gdyskie 6d 01-531 Warschau Pologne
Emplacement des sites de fabrication	ul. Przemyslowa 3 08-440 Pilawa Pologne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1283 - (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
Nom du fabricant	Arysta LifeScience Benelux SPRL (ehemals Agriphar S.A.)
Adresse du fabricant	Rue Renory 26/1 4102 Ougrée Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Gharda Chemical Limited, D, 1/2/ MIDC Lote Parshuram Tal. Khed Dist. Ratnagiri 415 722 Maharashtra Inde
	Dr Reddys Laboratories Limited (ehemals Mitchell Cotts Chemicals/Dow Haltermann Ltd), Steanard Lane WF14 8HZ Mirfield, West Yorkshire Royaume-Uni

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.1
ShellSol D60	Hydrocarbures, C10-C13, n- alcanes, iso alcanes, cycliques, <2% aromatiques				94.15

2.2. Type de formulation

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin.
 NE PAS faire vomir.
 Recueillir le produit répandu.
 Garder sous clef.
 Éliminer le contenu dans conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales ou internationales
 Éliminer le récipient dans conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales ou internationales

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation préventive pour mise en peinture par un utilisateur professionnel usage intérieur

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

En Allemagne, les organismes ciblé(s) « termites » ne sont pas présents dans des proportions économiquement significatives. De ce fait, l'autorisation du produit n'a pas pu être garantie contre les termites pour le marché allemand.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Coléoptères xylophages-Coléoptères xylophages-Larves|Insectes
 Reticulitermes sp.-termites-soldats, ouvriers, nymphes

Domaine d'utilisation

Méthode(s) d'application	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur, Utilisation classe 1 : situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est sous abri, entièrement protégé des intempéries et à l'abri de l'humidité.</p>
	<p>Peinture -</p> <p>140 mL/m² pour efficacité préventive Simple application en 2 à 3 couches jusqu'à la dose recommandée</p>
Taux et fréquences d'application	<p>140 mL/m² pour efficacité préventive - 100 - Simple application en 2 à 3 couches jusqu'à la dose recommandée</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon métallique rectangulaire en fer blanc avec revêtement intérieur (époxy, phénol, système double couche) avec bouchon à visser en PET : Bidon métallique 0,5 L rectangulaire en fer blanc avec revêtement intérieur (coque : époxy, phénol, système double couche revêtement de surface / inférieur interne PET) avec couvercle encliquetable réalisé en fer blanc (revêtement PET à l'intérieur) : 0,75 L Bidon métallique rectangulaire en fer blanc avec revêtement intérieur (caisse : époxy, phénol, système double couche ; haut et bas du bidon intérieur revêtu en PET) avec couvercle encliquetable réalisé en fer blanc (revêtement PET à l'intérieur) avec poignée de transport en PP : 2,5 L Boîte métallique ronde en fer blanc avec revêtement intérieur (caisse : époxy, phénol, système double couche ; haut et bas du bidon intérieur revêtu en PET) avec couvercle de récipient réalisé en fer blanc (revêtement PET à l'intérieur) : 1L Bidon métallique rectangulaire en fer blanc avec revêtement intérieur (caisse : époxy, phénol, système double couche ; haut et bas du bidon intérieur revêtu en PET) avec bouchon à visser et bec verseur extensible fabriqué en PE ; avec poignée de transport en PP : 5 L</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

1. Le bois fraîchement traité doit être stocké sous abri et/ou sur des emplacements imperméables après traitement afin d'empêcher les pertes directes dans les sols et les eaux. Toutes les pertes doivent être collectées pour une réutilisation ou mise au rebut.

2. Ce produit contient des hydrocarbures, C10-C13, des n-alcanes, des isoalcanes, des composés cycliques, 2% de substances aromatiques. Pour un usage intérieur, veiller à une ventilation adéquate (ventilation industrielle ou maintenir les portes et fenêtres ouvertes).
3. Une combinaison de protection (au minimum type 6, EN 13034) doit être portée
4. Portez des gants résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (matériau des gants à déterminer par le détenteur de l'autorisation en fonction de l'information produit).

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Usage curative pour peinture par un utilisateur professionnel usage intérieur et extérieur

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Coléoptères xylophages-Coléoptères xylophages-Larves|Insectes

Hylotrupes bajulus L.-House longhorn beetle-fonction rapide

Anobium punctatum De Geer-Vrillette commune-Larves – fonction lent

Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

Intérieur, Extérieur, Utilisation classe 1 et 2

Utilisation classe 1 : situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est sous abri, entièrement protégé des intempéries et à l'abri de l'humidité.

Utilisation classe 2 : situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est sous abri, entièrement protégé des intempéries, mais où une importante humidité de l'environnement peut conduire à une absorption d'eau occasionnelle mais non persistante.

Méthode(s) d'application	Peinture - 295 mL/m ² pour efficacité curative. Simple application en 2 à 3 couches jusqu'à la dose recommandée
Taux et fréquences d'application	295 mL/m ² pour efficacité curative. - 100 - Simple application en 2 à 3 couches jusqu'à la dose recommandée
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon métallique rectangulaire en fer blanc avec revêtement intérieur (époxy, phénol, système double couche) avec bouchon à visser en PET : Bidon métallique 0,5 L rectangulaire en fer blanc avec revêtement intérieur (coque : époxy, phénol, système double couche revêtement de surface / inférieure interne PET) avec couvercle encliquetable réalisé en fer blanc (revêtement PET à l'intérieur) : 0,75 L Bidon métallique rectangulaire en fer blanc avec revêtement intérieur (caisse : époxy, phénol, système double couche ; haut et bas du bidon intérieur revêtu en PET) avec couvercle encliquetable réalisé en fer blanc (revêtement PET à l'intérieur) avec poignée de transport en PP : 2,5 L Boîte métallique ronde en fer blanc avec revêtement intérieur (caisse : époxy, phénol, système double couche ; haut et bas du bidon intérieur revêtu en PET) avec couvercle de récipient réalisé en fer blanc (revêtement PET à l'intérieur) : 1L Bidon métallique rectangulaire en fer blanc avec revêtement intérieur (caisse : époxy, phénol, système double couche ; haut et bas du bidon intérieur revêtu en PET) avec bouchon à visser et bec verseur extensible fabriqué en PE ; avec poignée de transport en PP : 5 L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

1. Le bois fraîchement traité doit être stocké sous abri et/ou sur des emplacements imperméables après traitement afin d'empêcher les pertes directes dans les sols et les eaux. Toutes les pertes doivent être collectées pour une réutilisation ou mise au rebut.
2. Ce produit contient des hydrocarbures, C10-C13, des n-alcane, des isoalcanes, des composés cycliques, 2% de substances aromatiques. Pour un usage intérieur, veiller à une ventilation adéquate (ventilation industrielle ou maintenir les portes et fenêtre ouvertes).
3. Une combinaison de protection (au minimum type 6, EN 13034) doit être portée

4. Portez des gants résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (matériau des gants à déterminer par le détenteur de l'autorisation en fonction de l'information produit).

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Usage curatif pour injection de trous par un utilisateur professionnel usage intérieur et extérieur

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Anobium punctatum De Geer-Vrillette commune-Larves – fonction lent
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Intérieur, Extérieur, utilisation classe 1 et 2 Utilisation classe 1 : situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est sous abri, entièrement protégé des intempéries et à l'abri de l'humidité. Utilisation classe 2 : situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est sous abri, entièrement protégé des intempéries, mais où une importante humidité de l'environnement peut conduire à une absorption d'eau occasionnelle mais non persistante.
Méthode(s) d'application	Injection de trous - Remplissage de trous d'insectes 5 à 7 fois correspondant approximativement à 0,4 ml. Le taux d'application n'est pas restreint au nombre de trous.
Taux et fréquences d'application	Remplissage de trous d'insectes 5 à 7 fois correspondant approximativement à 0,4 ml - 0,5 mL (max à 295 mL/m ²) - 100 -

	Remplissage de trous d'insectes 5 à 7 fois correspondant approximativement à 0,4 ml - 0,5 mL (max à 295 mL/m²) Le taux d'application n'est pas restreint au nombre de trous.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon métallique rond sans revêtement intérieur, avec bouchon de protection fabriqué en PE, mécanisme de pompe constitué de différents plastiques (HD-PE, LD-PE; PP et PON): 0,125 L ; 0,25 L

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

1. Ce produit contient des hydrocarbures, C10-C13, des n-alcanes, des isoalcanes, des composés cycliques, 2% de substances aromatiques. Pour un usage intérieur, veiller à une ventilation adéquate (ventilation industrielle ou maintenir les portes et fenêtre ouvertes).

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Utilisation préventive pour mise en peinture par un utilisateur non-professionnel usage intérieur

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	En Allemagne, les organismes ciblé(s) « termites » ne sont pas présents dans des proportions économiquement significatives. De ce fait, l'autorisation du produit n'a pas pu être garantie contre les termites pour le marché allemand.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Coléoptères xylophages-Coléoptères xylophages-Larves Insectes Reticulitermes sp.-termites-soldats, ouvriers, nymphes
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur, utilisation classe 1 Utilisation classe 1: situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est sous abri, entièrement protégé des intempéries et à l'abri de l'humidité.
Méthode(s) d'application	Peinture - 140 mL/m ² pour efficacité préventive Simple application en 2 à 3 couches jusqu'à la dose recommandée
Taux et fréquences d'application	140 mL/m ² pour efficacité préventive - 100 - Simple application en 2 à 3 couches jusqu'à la dose recommandée
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon métallique rectangulaire en fer blanc avec revêtement intérieur (époxy, phénol, système double couche) avec bouchon à visser en PET : 0,5 L Bidon métallique rectangulaire en fer blanc avec revêtement intérieur (coque : époxy, phénol, système double couche revêtement de surface / inférieur interne PET) avec couvercle encliquetable réalisé en fer blanc (revêtement PET à l'intérieur) : 0,75 L Boîte métallique ronde en fer blanc avec revêtement intérieur (caisse : époxy, phénol, système double couche ; haut et bas du bidon intérieur revêtu en PET) avec couvercle de récipient réalisé en fer blanc (revêtement PET à l'intérieur) : 1L

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

1. Ce produit contient des hydrocarbures, C10-C13, des n-alcanes, des isoalcanes, des composés cycliques, 2% de substances aromatiques. Pour un usage intérieur, veiller à une ventilation adéquate (ventilation industrielle ou maintenir les portes et fenêtre ouvertes).
2. Ne pas appliquer sur de grandes surfaces intérieures (par 3m2 au maximum). Usage intérieur uniquement pour les meubles ou d'autres petits objets en bois.
3. Portez des gants résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (matériau des gants à déterminer par le détenteur de l'autorisation en fonction de l'information produit).

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Usage curatif pour peinture par un utilisateur non-professionnel usage extérieur

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Coléoptères xylophages-Coléoptères xylophages-Larves Insectes Hylotrupes bajulus L.-House longhorn beetle-fonction rapide Anobium punctatum De Geer-Vrillette commune-Larves – fonction lent

Domaine d'utilisation	Extérieur Extérieur, utilisation classe 2 : situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est sous abri, entièrement protégé des intempéries, mais où une importante humidité de l'environnement peut conduire à une absorption d'eau occasionnelle mais non persistante.
Méthode(s) d'application	Peinture - 295 mL/m ² pour efficacité curative Simple application en 2 à 3 couches jusqu'à la dose recommandée
Taux et fréquences d'application	295 mL/m ² pour efficacité curative - 100 - Simple application en 2 à 3 couches jusqu'à la dose recommandée
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon métallique rectangulaire en fer blanc avec revêtement intérieur (époxy, phénol, système double couche) avec bouchon à visser en PET : 0,5 L Bidon métallique rectangulaire en fer blanc avec revêtement intérieur (coque : époxy, phénol, système double couche revêtement de surface / inférieur interne PET) avec couvercle encliquetable réalisé en fer blanc (revêtement PET à l'intérieur) : 0,75L Bidon métallique rectangulaire en fer blanc avec revêtement intérieur (caisse : époxy, phénol, système double couche ; haut et bas du bidon intérieur revêtu en PET) avec couvercle encliquetable réalisé en fer blanc (revêtement PET à l'intérieur) avec poignée de transport en PP : 2,5L Boîte métallique ronde en fer blanc avec revêtement intérieur (caisse : époxy, phénol, système double couche ; haut et bas du bidon intérieur revêtu en PET) avec couvercle de récipient réalisé en fer blanc (revêtement PET à l'intérieur) :1L

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

1. Le bois fraîchement traité doit être stocké sous abri et/ou sur des emplacements imperméables après traitement afin d'empêcher les pertes directes dans les sols et les eaux. Toutes les pertes doivent être collectées pour une réutilisation ou mise au rebut.
2. Usage uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
3. Portez des gants résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (matériau des gants à déterminer par le détenteur de l'autorisation en fonction de l'information produit).

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.6 Description de l'utilisation

Utilisation 6 - Usage curatif pour peinture par un utilisateur non-professionnel usage intérieur

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Coléoptères xylophages-Coléoptères xylophages-Larves Insectes Hylotrupes bajulus L.-House longhorn beetle-fonction rapide Anobium punctatum De Geer-Vrillette commune-Larves – fonction lent
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur, Extérieur, utilisation classe 1 Utilisation classe 1 : situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est sous abri, entièrement protégé des intempéries et à l'abri de l'humidité
Méthode(s) d'application	Peinture - 295 mL/m ² pour efficacité curative. Simple application en 2 à 3 couches jusqu'à la dose recommandée

Taux et fréquences d'application

295 mL/m² pour efficacité curative. - 100 -
Simple application en 2 à 3 couches jusqu'à la dose recommandée

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon métallique rectangulaire en fer blanc avec revêtement intérieur (époxy, phénol, système double couche) avec bouchon à visser en PET : 0,5 L
Bidon métallique rectangulaire en fer blanc avec revêtement intérieur (coque : époxy, phénol, système double couche revêtement de surface / inférieur interne PET) avec couvercle encliquetable réalisé en fer blanc (revêtement PET à l'intérieur) : 0,75 L
Boîte métallique ronde en fer blanc avec revêtement intérieur (caisse : époxy, phénol, système double couche ; haut et bas du bidon intérieur revêtu en PET) avec couvercle de récipient réalisé en fer blanc (revêtement PET à l'intérieur) : 1L

4.6.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.6.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

1. Ce produit contient des hydrocarbures, C10-C13, des n-alcanes, des isoalcanes, des composés cycliques, 2% de substances aromatiques. Pour un usage intérieur, veiller à une ventilation adéquate (ventilation industrielle ou maintenir les portes et fenêtre ouvertes).
2. Ne pas appliquer sur de grandes surfaces intérieures (par 3m² au maximum). Usage intérieur uniquement pour les meubles ou d'autres petits objets en bois.
3. Portez des gants résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (matériau des gants à déterminer par le détenteur de l'autorisation en fonction de l'information produit).

4.6.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.6.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.6.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.7 Description de l'utilisation

Utilisation 7 - Usage curatif pour injection de trous par un utilisateur non-professionnel usage intérieur et extérieur

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Anobium punctatum De Geer-Vrillette commune-Larves – fonction lent
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Intérieur, Extérieur, utilisation classe 1 et 2 Utilisation classe 1 : situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est sous abri, entièrement protégé des intempéries et à l'abri de l'humidité. Utilisation classe 2 : situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est sous abri, entièrement protégé des intempéries, mais où une importante humidité de l'environnement peut conduire à une absorption d'eau occasionnelle mais non persistante.
Méthode(s) d'application	Injection de trous - Remplissage de trous d'insectes 5 à 7 fois correspondant approximativement à 0,4 - 0,5 ml (max à 295 ml/m ²). Le taux d'application n'est pas restreint au nombre de trous.
Taux et fréquences d'application	Remplissage de trous d'insectes 5 à 7 fois correspondant approximativement à 0,4 - 0,5 ml (max à 295 ml/m ²). - 100 - Remplissage de trous d'insectes 5 à 7 fois correspondant approximativement à 0,4 - 0,5 ml (max à 295 ml/m ²). Le taux d'application n'est pas restreint au nombre de trous.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon métallique rond sans revêtement intérieur, avec bouchon de protection fabriqué en PE, mécanisme de pompe constitué de différents plastiques (HD-PE, LD-PE; PP et PON): 0,125 L ; 0,25 L



4.7.1 Consignes d'utilisation spécifiques

1. Connectez l'extrémité ouverte du tube d'injection, qui est joint à l'emballage, à l'orifice de sortie du bouton de pompe. Insérez l'autre extrémité du tube d'injection (avec l'aiguille percée) dans le « trou de sortie » (0,5 à 1 cm). Le mécanisme de pompe est actionné légèrement 5 à 7 fois. L'action de pompage produit un fin jet liquide (pas de formation de goutte). Éliminez les éclaboussures avec un chiffon sec.

4.7.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

1. Usage uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
2. Évitez tout contact avec la peau et les yeux.
3. Se laver les mains après usage.

4.7.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.7.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.7.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

1. Les solutions appliquées doivent être collectées et réutilisées ou mises au rebut en tant que déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées sur le sol, ni dans les eaux de surface ou souterraines ou dans une quelconque forme d'égout.
2. Les applications doivent se faire dans un endroit confiné (à l'intérieur ou à l'extérieur sous un toit).

5.2. Mesures de gestion des risques

11. Dangereux pour les chats. Empêche le contact des chats avec le produit.
2. Les mesures d'atténuation des risques suivantes doivent être appliquées à moins qu'elles ne puissent être remplacées par des mesures techniques et / ou organisationnelles.
 - Pour un traitement manuel ultérieur, des gants résistant aux produits chimiques (EN 374) doivent être portés.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

1. Premiers secours :
EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
NE PAS faire vomir.
2. Les pyréthroides et les pyréthrinines peuvent provoquer une paresthésie (brûlure et picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consultez un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

-

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

1. Un produit biocide doit être entreposé au frais, dans un endroit sec et à l'abri du gel dans son emballage d'origine fermé.
2. La durée de conservation est de 24 mois.

6. Autres informations

1. Le bois traité ne doit être utilisé que conformément à la définition d'utilisation de classe 1 et 2
2. Le bois traité avec des produits biocides devrait être protégé de l'humidité et des précipitations durant la période entre l'imprégnation et la mise en place du bois traité.
3. Le bois traité n'entrera pas en contact direct ou indirect avec des denrées alimentaires ou des aliments.
4. Éloignez les chats des structures traitées.
5. En Allemagne, les organismes cibles «termite» ne sont pas présents dans des quantités pertinentes sur le plan économique, par conséquent l'autorisation n'a pas pu être accordée pour le produit contre les termites pour le marché allemand. Néanmoins, le traitement du bois contre les termites est autorisé en Allemagne si le bois est déterminé pour l'exportation.